

There are no translations available.

Si vous n'avez pas pu assister au 1er Conseil Municipal après les élections, voici ce qu'il s'est passé.

### **Déroulement du 1<sup>er</sup> Conseil Municipal :**

- Avant le commencement du 1<sup>er</sup> Conseil Municipal, M BOULLAND donne la parole à Mme BOULLAND qui souhaite faire une allocution...

- M BOULLAND en tant que Maire sortant et doyen du conseil, appelle les élus les uns après les autres pour prendre place autour de la table.

- Allocution de M BOULLAND...

- **Election du Maire**

-

- Appel à candidatures pour le poste de Maire, se présentent Evelyne PLACET et François BOULOT.

- 
- Les élus sont appelés les uns après les autres pour voter à bulletin secret.

- 
- Dépouillement des votes, le résultat est :

1.

- 
- 15 votes pour Evelyne PLACET
- 4 votes pour François BOULOT

Evelyne PLACET est élue Maire de GUERVILLE.

Cette dernière prend la parole afin d'offrir à Michel BOULLAND l'écharpe de Maire en reconnaissance des 2 mandats effectués à ce poste.

- **Détermination du nombre d'adjoints :**

- Le nombre d'adjoints est limité à 30 % des élus:  $19 * 0.3 = 5.7$  -> 5 adjoints maximum,
- Le nombre de 5 adjoints est adopté à l'unanimité.

- **Election des adjoints**

1.

- Evelyne PLACET propose (liste 1):
- 1<sup>er</sup> adjoint = Bernard MOREAU
- 2<sup>ème</sup> adjoint = Corinne CARRE
- 3<sup>ème</sup> adjoint = Marc BARRIER
- 4<sup>ème</sup> adjoint = Michel HARDY
- 5<sup>ème</sup> adjoint = Jocelyne PLACET

- 
- François BOULOT propose (liste2):
- François BOULOT
- Lydie JOURDAIN
- Michel BOULLAND
- Nathalie CORBONNOIS

- 
- Les élus sont appelés les uns après les autres pour voter à bulletin secret.

- 
- Dépouillement des votes, le résultat est :

- 
- 
- 14 votes pour la liste 1
- 4 votes pour la liste 2
- 1 vote blanc

La liste 1 est adoptée, les 5 postes d'adjoints sont pourvus.

- **Détermination des indemnités**
  - Maire, 43 % de l'indice 1015
  - Adjoints, 12.5 % de l'indice 1015
  - Délégués, 4 % de l'indice 1015

Les montants des indemnités sont soumis à vote et sont adoptés à 15 votes contre 4.

- Le 1<sup>er</sup> Conseil Municipal est clôturé par Evelyne PLACET qui remercie l'implication de toute son équipe.

- Verre de l'amitié.